

## INFORMATIONS POUR LA SAISON 2024/2025

La pratique du BMX (ou bicross) au Voisins BMX Club est ouverte à tous, garçons ou filles **à partir de 6 ans**, disposant d'un vélo de BMX et de l'équipement de sécurité obligatoire.

### EQUIPEMENT POUR LA PRATIQUE DU BMX

	Vélo	Pilote
Obligatoire	Vélo de BMX avec un seul frein à l'arrière, des embouts de guidon et sans "pegs"	Casque intégral, gants (longs), manches longues, pantalon résistant, chaussures de sport
Recommandé	Vélo de type « BMX race »	Protège-tibias, coudières, protection dorsale...

Tout pilote ne disposant pas de l'équipement conforme ne pourra pas accéder à la piste.

### DOSSIER D'INSCRIPTION AU VBC

		Nouveaux	Anciens
• Une fiche d'inscription au club (avec autorisation parentale pour les mineurs)		X	X
• Un chèque du montant de l'inscription (incluant la licence FFC) à l'ordre du VBC		X	X
• Une demande de licence FFC <b>à faire en ligne sur l'Espace Licencié - FFC</b>		X	Fin octobre
Pièces à enregistrer en ligne sur l'espace licencié FFC	• Photo d'identité	X	Selon date de validité
	• Copie de pièce d'identité	X	
	• Certificat médical éventuel, selon l'âge et le questionnaire de santé (à voir en ligne)		

Le **montant de l'inscription** (incluant cotisation au VBC + licence FFC), valable pour une année, est de :

	Né(e) en 2009 et après	Né(e) en 2008 et avant		
		Sport / Loisir (aucune compét.)	Compétition /Access **	Compétition / Open
Garçon	<b>190 €* </b>	<b>190 €</b>	<b>210 €* </b>	<b>270 €* </b>
Fille	<b>120 €</b>	<b>120 €</b>	<b>140 €</b>	<b>200 €</b>

\* Réduction de 30 € à partir du 2<sup>ème</sup> inscrit de la même famille.

\*\* compétitions départementales et régionales seulement

<b>Options</b>	<b>Engagement compétitions pour l'année : 60 €</b> (ou inscription possible à chaque course)	<b>Forfait SQY en attente</b>	<b>Maillot club : 35 €</b> (livraison prévue en décembre)
----------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------	--------------------------------------------------------------

### ENTRAINEMENT

Des groupes sont constitués par le club, en fonction de l'âge et du niveau des pilotes, avec l'encadrement d'un éducateur le samedi. Le terrain est si possible ouvert les mercredis et dimanches, avec une simple surveillance\*\*. Un entraînement peut être annulé en cas d'intempéries ou d'indisponibilité de l'encadrement.

• Entraînement dirigé* :	SAMEDI	10h00-11h30 ; 11h30-13h00 *	groupes débutants & loisirs
	SAMEDI	14h00-16h00 ; 16h00-17h30 *	groupes loisirs & compétition
• Accès surveillé** :	MERCREDI	16h00 à 18h00 (selon planning) **	tous pilotes
	JEUDI	18h30 à 20h00	tous pilotes
	DIMANCHE	10h30 à 12h00 (selon planning) **	tous pilotes

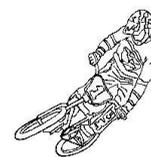
\* la composition des groupes et les horaires pourront être adaptés selon le nombre d'adhérents

\*\* hors jours de compétition et sous réserve de disponibilité des bénévoles assurant la surveillance ; planning diffusé chaque mois

### COMPETITION

La pratique en compétition est ouverte à tous (il existe une quinzaine de catégories d'âge : de moins de 7 ans jusqu'à 40 ans et plus), mais n'a aucun caractère obligatoire. Les pilotes sont invités à s'initier gratuitement à la compétition lors des courses interclubs 78 (Coupe et Championnat des Yvelines). Ils peuvent également accéder aux épreuves d'Ile de France, puis interrégionales (et plus haut encore... mais il faut se qualifier !).

Les droits d'engagement sont à régler par chacun lors de l'inscription à chaque compétition, sauf si souscription de l'option « engagement compétitions » qui permet l'engagement à toutes les épreuves de Coupe et Championnat d'Ile de France, du Challenge France nord-est (et si qualifié : épreuves du CPP national, Coupe de France, TFBMX, Challenge et Championnat de France, Challenges Européen et Mondial).



## Saison 2024/2025 : Calendrier pour la rentrée au Voisins BMX Club

L'activité a lieu sur la nouvelle piste de Voisins-le-Bretonneux (accès public depuis le parking de la piscine et du gymnase Alain Colas, à Montigny-le-Bx).

### En juin, juillet, août : Réinscription pour les adhérents de l'année précédente

**Réinscriptions** : les réinscriptions avant la rentrée vous permettent d'assurer votre place au VBC. **Une fiche de réinscription préremplie est fournie à chacun.** Attention : l'inscription n'est validée qu'une fois réglée. **Pas besoin de certificat médical pour l'instant** : dans certains cas, il en faudra un pour le renouvellement de licence en novembre, en fonction de l'âge et du questionnaire de santé en ligne sur l'Espace licencié FFC.

Ensuite, le nombre de groupes d'entraînements pour les anciens et les débutants sera fixé et, en septembre, les inscriptions seront ouvertes à tous dans la limite des places disponibles.

Des pré-inscriptions sont possibles pour les nouveaux, à partir de juin, à confirmer début septembre.

### Samedi 31 août : Demi-journée de découverte du BMX au VBC (14h-17h) Date limite de réinscription pour les adhérents de l'année précédente

**Découverte du BMX** : le terrain sera ouvert à tous pour permettre au plus grand nombre de découvrir le BMX avec des initiateurs du club. Les horaires sont à définir. Les anciens sont invités à participer à l'accueil des futurs adeptes et à des démonstrations.

### Samedi 7 septembre : Forum des associations (inscriptions pour les nouveaux adhérents) Braderie BMX

**Forum des associations** (à partir de 9h00 au Centre sportif des Pyramides) : le VBC disposera d'un stand afin de recueillir les inscriptions des nouveaux adhérents. S'il reste des places disponibles, les inscriptions se poursuivront à la piste à partir de 14h.

**Braderie BMX** : elle se déroulera sur le terrain de 14h à 17h30, afin de permettre à tous de vendre et acheter du matériel d'occasion (vélos, casques, vêtements, accessoires...). Chaque vendeur est responsable de la surveillance et de la vente de son matériel ; sa présence est donc indispensable. Un étiquetage préalable des articles est demandé (nom du vendeur, prix...).

### Début des entraînements : 14 septembre

Les séances auront lieu le samedi sur les créneaux suivants : 10h-11h30, 11h30-13h, 14h-16h, 16h-17h30 (à confirmer ; modulation possible selon les effectifs).

La reprise des activités se fera le 14 septembre : la première séance sera consacrée à l'information des pilotes (et des parents), la confirmation des groupes d'entraînement et un début d'entraînement dirigé.

### Reprise des compétitions régionales (Coupe d'Ile-de-France) :

- Montgeron : 15 septembre
- Montesson : 29 septembre
- Sucy : 13 octobre

### RENSEIGNEMENTS

Consultez le site internet du club [www.voisinsbmx.fr](http://www.voisinsbmx.fr) ou contactez un membre du bureau du VBC :

Président	Ronald DUART	06 13 32 03 95	Vice-présidents :	
Secrétaire	Sandrine GUYOT	06 63 34 32 24	Philippe MANTION	06 12 35 87 49
Trésorier	Fabien REMY	06 45 70 02 33	Guillaume GILLETTE	06 03 70 57 21